

**INTERFERENCE LINGUISTIQUE CHEZ LES ETUDIANTS
UNIVERSITAIRES DE LA DEUXIEME ANNEE DE
NNAMDIAZIKIWEUNIVERSITY : CAS DE L'EMPLOI DU VERBE
« ETRE »**

Par

Chukwudi Isaac Awa

NnamdiAzikiweUniversity, Awka

ci.awa@unizik.edu.ng

Résumé

Le domaine de l'acquisition d'une langue seconde/étrangère est un domaine dans lequel existent tant de recherches qui reposent sur l'interférence linguistique provenant de la langue maternelle et/ou de la langue seconde. L'interférence constitue une des premières difficultés rencontrées par l'apprenant dans son appropriation d'un nouveau système linguistique. Cette interférence provient du contact des éléments semblables dans la langue maternelle de l'apprenant et la langue seconde ou étrangère qu'il apprend. Elle révèle ainsi le niveau de la compétence linguistique en langue cible. À cet effet notre étude examine donc les interférences notées dans l'emploi du verbe « être » par des étudiants en deuxième année dans le département de français, Nnamdi Azikiwe University, Awka, et de proposer des solutions. Une série de questions empiriques a été menée auprès de 30 étudiants de français langue étrangère, ayant l'anglais comme deuxième et langue officielle, et l'igbo comme langue maternelle. À la fin de l'analyse, nous avons constaté quelques erreurs d'interférence qui proviennent de leur compétence et connaissance antérieure de l'anglais. Nous proposons donc parmi d'autres qu'une place importante, au cours de l'enseignement, soit accordée à l'exposition consciente de la structure grammaticale française par rapport à celle anglaise.

Mots clés : interférence linguistique, le transfert, langue étrangère, verbe être

Abstract

The field of second/foreign language acquisition is one in which there is a great deal of research based on the interference of the mother tongue and the second language. Interference is one of the first challenges faced by the learner in appropriating a new language system. This interference arises from the contact of similar elements in the learner's mother tongue and the second or foreign language he or she is learning. It thus reveals the level of linguistic competence in the target language. To this end, our study, therefore, examines the interference produced by second year students in the Department of French, Nnamdi Azikiwe University, Awka in the use of the verb to be, and to propose solutions. A series of empirical questions was administered to 30 students of French as a foreign language, with English as their second and official language and Igbo as their first language. At the end of the analysis, we found some interference errors that stem from their previous competence and knowledge of English. We therefore propose, among other things, that an important place in teaching should be given to conscious exposure to the French grammatical structure in relation to that of English.

Key words: linguistic interference, transfer, foreign language, verb "to be"

Introduction

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant est toujours influencé d'une manière positive ou négative par la langue ou les langues déjà acquise (s). Cela est dû aux convergences et aux divergences entre les langues en question. L'interférence linguistique est un phénomène linguistique, issue du contact de deux ou plusieurs langues. La plupart de temps, elle rend l'apprentissage et l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) difficile et compliqué mais non pas impossible. Ce phénomène se produit quand la compétence linguistique dans la langue maternelle ou quelquefois la langue seconde déjà acquise par l'apprenant, influence négativement l'apprentissage de la langue cible. « L'interférence peut faciliter ou inhiber l'apprentissage de la nouvelle langue et donc, on fait allusion au transfert positif et au transfert négatif. » (Ezeodili 52). Cette dernière est certainement considérée comme la source principale des difficultés et des défis linguistiques rencontrés par les apprenants de langues étrangères, comme le propose Lado. Selon lui, les éléments identiques à la langue maternelle seront faciles à comprendre pour l'apprenant, tandis que les éléments différents lui seront difficiles. Par conséquent, nous pronostiquons que ces apprenants auront évidemment des défis dans l'emploi du verbe être surtout au passé composé, car le processus de formation du verbe au passé composé en anglais diffère de celui du français.

Ayant acquis une compétence linguistique anglaise plus élevée que celle du français, les apprenants ont naturellement toujours tendance à avoir recours aux compétences linguistiques déjà acquises dans la langue anglaise au cours de leur production linguistique - orale et écrite.

Le verbe *être* est le plus utilisé et l'un des premiers verbes rencontrés par les apprenants. À ce niveau, ces apprenants sont exposés seulement au temps présent et passé composé de l'indicatif. Comme objectif, la présente étude vise donc à examiner les interférences produites dans l'emploi du verbe *être* par les étudiants en deuxième année dans le département de français, Nnamdi Azikiwe University, Awka. Le résultat de cette recherche aidera à faciliter non seulement l'apprentissage, mais aussi l'enseignement du français langue étrangère. Il servira comme un point d'appui aux enseignants des langues étrangères.

La situation linguistique du Nigéria

Le Nigéria est une nation multilingue et multiculturelle avec de nombreuses langues autochtones. C'est un pays anglophone situé en Afrique occidentale. Il est un pays anglophone dû à la colonisation du pays par les Anglais. Il est composé de plusieurs groupes linguistiques hétérogènes.

Il s'agit de plus de 250 groupes ethniques/tribus. Ce phénomène fait que la situation linguistique du Nigéria est vraiment complexe. Étant colonisé par les Anglais, l'anglais est la langue officielle du Nigéria adoptée depuis l'indépendance. Bien que le français soit adopté comme deuxième langue officielle en 1996 par le feu chef de l'État militaire nigérian - le général Sani Abacha, le statut du français à présent demeure une langue étrangère. C'est une langue apprise entre les quatre murs de la classe et parlée majoritairement par les professeurs de français et les élèves des cours de français. Ainsi, le français n'est pas un moyen de communication entre un grand nombre des Nigériens. Actuellement, l'apprentissage du français au Nigéria n'est pas forcément motivé par la politique du pays sur l'éducation, c'est plutôt la décision individuelle qui motive la quête d'apprendre le français surtout au niveau universitaire et parfois les écoles primaires et secondaires privés incluent le français comme matière pour bien marchandiser leur entreprise – l'école. Par conséquent, un bon nombre d'étudiants qui s'inscrivent au cours à l'université le rencontrent pour la première fois alors que quelques autres en avaient une connaissance élémentaire à l'école secondaire. Ceci contribue bien sûr à leur faible performance au cours de leur étude de la langue.

Définition des termes clés

Interférence linguistique

L'interférence linguistique est un phénomène provenant du [contact de deux ou plusieurs langues](#). C'est l'influence qu'exerce un système linguistique sur un autre. « C'est surtout le transfert des structures de la ou des langues précédemment acquises vers la langue cible qui provoque l'interférence impliquant pour la plupart le contact de la langue maternelle et/ou d'une deuxième langue avec une autre langue » (Ezeodili 52). Mackey (1976) cité par Abdulghani (2) définit ce phénomène de façon très simple : « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre ». Selon Ameer, l'interférence est un phénomène linguistique, elle est l'erreur causée par l'invention des structures d'une langue vers une autre, ou elle est un métissage de deux langues différentes inconsciemment par un locuteur bilingue (7). Selon lui, il existe trois types d'interférence – l'interférence phonétique, lexicale et grammaticale. D'après Hamars et Blanc, l'interférence est : « Des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible » (452). Ce phénomène d'interférence est un produit du bilinguisme. Parfois la deuxième langue déjà acquise par l'apprenant interfère d'une manière positive et/ou négative au cours d'apprentissage. Cela implique

que des structures de la ou des langues déjà acquises sont introduites dans le système de la langue cible. C'est le cas des igbophones ayant déjà la langue anglaise comme leur deuxième langue (L2) et apprenant le français comme langue étrangère (L3). Suivant la même piste, Dubois *et al* remarque que « on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilisé dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B » (252). Chez Solís, l'interférence linguistique est « when the learner's previous linguistic background filters into the individual's performances when learning a second language » (20). Dans le même sujet, Lindqvist indique que cette interférence linguistique correspond à un « contact entre toutes les langues disponibles chez le locuteur » (13).

Le transfert

Selon Castelloti, le transfert est « le fait, pour un sujet, de saisir d'un objet déjà connu ou acquis pour l'utiliser dans un autre contexte. On peut, par exemple, transférer de forme d'un système linguistique à un autre » (112). C'est le fait de transposer des idées et des habitudes langagières qui appartiennent à une langue vers une autre. Cette transmission est issue aux similarités et différences existant entre les deux langues, la langue source et la langue cible (Ameur 12). Selon Cuq, le transfert se définit comme la transmission des habitudes langagières d'une langue vers une autre langue. Soit il rend facile l'acquisition de la langue étrangère soit il la rend plus difficile. Donc, on parle du transfert positif (qui facilite l'acquisition de la langue étrangère) ou du transfert négatif qui empire l'acquisition de la langue étrangère (253).

- **Le transfert positif** se manifeste dans le cas où l'apprenant transpose de façon adéquate les éléments et les structures de la ou les premières langues déjà acquises aux correspondants de ceux-ci de la langue cible, c'est-à-dire la nouvelle langue à apprendre.
- **Le transfert négatif** ou l'interférence, qui est toujours une source d'erreurs est le contraire du transfert positif. C'est le cas lorsque l'apprenant emploie des formes erronées des structures linguistiques (phonétique, lexical etc.) d'une langue à une autre. C'est-à-dire la transmission négative des formes linguistiques d'une langue vers une autre ayant des formes différentes.

Tout simplement dit, le transfert a un effet positif si la structure linguistique dans la langue maternelle/seconde et la langue nouvelle/étrangère est la même et un effet négatif si les structures sont différentes.

Le verbe être

Les verbes français se divisent en trois groupes à savoir : verbes du premier, deuxième et troisième groupe. Le verbe *être* est un verbe intransitif qui appartient au troisième groupe. Il désigne en général un état ou une caractéristique, une localisation ou une situation. Il désigne également ce que nous sentons exister d'une manière ou l'autre, qu'elle soit sensible ou intelligible. Il sert à parler de **la nationalité, la profession, l'état civil, la description physique et morale, la situation dans l'espace, l'état de santé etc. – servant comme copule.** Il s'emploie aussi comme auxiliaire. La **copule** (du latin *copula* qui signifie « union ») est un élément linguistique servant à lier. Il s'agit des verbes qui lient un sujet à son attribut et le verbe être est le plus utilisé dans cette fonction. Lorsqu'il est copule, le verbe « être » peut être suivi par un adjectif, un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe etc., par exemple : la porte *est* ouverte, nous *sommes* dans la classe, vous *êtes* belle, ils *sont* dehors.

En tant qu'auxiliaire, il s'emploie comme auxiliaire de temps et de mode, servant à former la conjugaison passive, les temps composés actifs de certains verbes intransitifs (ex : aller, venir, partir, entrer, sortir, rester, naître, mourir, etc.), les temps composés des verbes pronominaux. Exemple : il *est* aimé par tout le monde, nous *sommes* allés au cinéma, je me *suis* réveillé à 8 heures. Le verbe être s'emploie également : de sens plein (lexical) – je pense donc je suis (je suis = j'existe), comme présentatifs – c'est, ce sont, il est..., dans des expressions lexicalisées – être dans la lune, être au four et au moulin, être bête comme chou etc.

Dans l'emploi du verbe être (*to be*) en anglais et en français, il y a des similarités aussi bien que des différences. Les éléments identiques seront toujours faciles à saisir mais les éléments différents seraient difficiles et c'est à ce niveau que résident toujours les problèmes. Il y a entre autres plusieurs éléments qui sont différents dans l'emploi du verbe être dans les deux langues : par exemple, certaines expressions en français sont rendues avec le verbe *avoir*, mais avec le verbe *être* en anglais : avoir tort – *to be wrong* exprimant une caractéristique, avoir faim – *to be hungry* exprimant un état, avoir de la chance – *to be lucky* exprimant une situation. Exemple: il *a* tort – *he is wrong*, j'*ai* faim – *I am hungry*, nous *avons* de la chance – *we are lucky*.

Aussi, dans la conjugaison du verbe être au présent de l'indicatif, la structure n'exige pas un auxiliaire, et dans ce sens, le verbe être n'est pas employé pour exprimer une action progressive, mais dans la structure anglaise il faut le verbe être (*to be*) pour qu'une action soit progressive. Exemple : la phrase « je dors » veut dire *I sleep, I do sleep, I am sleeping*. Cela implique que le

présent de l'indicatif qui se conjugue sans auxiliaire *être* peut être exprimé en deux formes en anglais : le présent simple (*simple tense*) – *I sleep, I do sleep*, et le présent progressif (*presentcontinuous tense*) – *I am sleeping*. On ne peut jamais avoir **je suis dors* pour dire *I am sleeping*.

Également, pour conjuguer un verbe au temps composé, par exemple le passé composé, la conjugaison se réalise avec un auxiliaire *être* ou *avoir*, mais dans la structure anglaise, le passé composé (*past tense*), se réalise sans auxiliaire. Exemple : *j'ai dormi – I slept, je suis arrivé hier – I arrived yesterday, elle a bien dansé – she danced well*.

Cadre théorique

L'interlangue

L'interlangue se base sur la théorie selon laquelle il existe un cadre psychologique dormant dans le cerveau humain, qui est activé lorsqu'on tente d'apprendre une deuxième langue. La théorie de l'interlangue est souvent attribuée à Larry Selinker, qui a inventé les termes « interlangue » et « fossilisation. » On attribue également à Uriel Weinreich le mérite d'avoir fourni les informations fondamentales qui ont servi de base aux recherches de Selinker. C'est le type de langue ou de système linguistique utilisé par les apprenants de langues secondes et étrangères qui sont en train d'apprendre une langue cible. Selinker a noté que dans une situation donnée, les énoncés produits par un apprenant sont différents de ceux que des locuteurs natifs produiraient s'ils tentaient de transmettre le même sens. Cette comparaison suggère l'existence d'un système linguistique distinct. L'interlangue peut varier selon les contextes ; par exemple, elle peut être plus précise, complexe et fluide dans un domaine que dans un autre. Keller définit l'interlangue comme « une langue cohérente distincte de la langue de départ (L1) et de la langue d'arrivée (L2), mais possédant certaines caractéristiques de chacune » (141). D'après Selinker, l'interlangue est « le niveau intermédiaire entre la langue source et la langue cible » (209). Cela implique que l'interlangue est le point intermédiaire et le trait d'union entre la langue source et la langue cible, où l'apprenant passe constamment d'une langue à l'autre. Ameer remarque que l'interlangue est une stratégie où l'apprenant crée sa propre langue dite langue hybride ou langue artificielle qui rassemble la langue source et la langue cible. Ceci sert à construire des règles qui n'appartiennent pas à la langue destinataire ou à la langue étrangère, pour qu'il puisse résoudre ses difficultés d'apprentissage. Donc, selon lui, chaque apprenant a sa propre interlangue. (11).

Il est également important de mettre en évidence l'influence des autres langues étrangères déjà acquises par l'apprenant sur son apprentissage d'une langue cible. De ce point de vue, Vogel remarque que « Par interlangue, nous entendons la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises et la langue cible » (19). A cet égard, on note la présence d'éléments de la seconde langue – l'anglais, sur la langue étrangère – le français.

Travaux antérieurs

L'étude de l'interférence linguistique est vraiment indispensable dans la quête de solutions aux problèmes liés à l'enseignement et à l'apprentissage des langues étrangères. Ezeodili a mené une étude portant sur l'interférence linguistique dans la production écrite des apprenants anglophones nigériens du français langue étrangère du département de français, NnamdiAzikiweUniversityAwka, ayant l'igbo comme langue maternelle. Elle a découvert que les principaux domaines de transfert négatif étaient centrés sur le mauvais ordre des mots et le mauvais choix de la préposition. Elle a ensuite recommandé comme solution une application plus consciente des méthodes et technologies d'enseignement des langues modernes et des corrections explicites.

Dans un travail connexe, Ameer a fait une recherche de l'impact des interférences linguistique entre le français et l'anglais sur les productions écrites des apprenants de FLE. Cette étude était menée auprès des apprenants algériens de 4ème année moyenne ayant l'arabe comme langue maternelle et première langue de scolarisation, le français et l'anglais comme première et deuxième langues étrangères respectivement. Il a constaté que les apprenants éprouvent des difficultés à distinguer entre ces deux langues étrangères en termes de différents niveaux linguistiques, grammatical, lexical, et morphosyntaxique, où ils utilisent des structures ou des lexiques d'une langue dans l'autre langue d'une manière inconsciente. Il remarque que la cause principale et fondamentale de ces erreurs chez les apprenants c'est qu'ils n'ont pas été pris en charge correctement dès leur éducation de la langue française au primaire. Leurs connaissances sont limitées et ils ne maîtrisent pas la langue.

De la même manière, Abdulghani Al-Hajebi a mené une recherche visant à identifier les types d'interférences que l'anglais exerce sur le français chez les employés de la fonction publique du Canada apprenant le français langue seconde (FLS). Il a constaté entre autres l'interférence phonétique et phonologique, lexico-sémantique et syntaxique comme les différents types

d'interférences chez ces apprenants. Il remarque que beaucoup d'erreurs faites par les apprenants du FLS sont des interférences de l'anglais sur le français. Ces erreurs sont dues à l'interférence connue dans le milieu éducatif au Canada par l'anglicisme.

Bohač et Pećnik dans leur recherche, ont examiné l'influence des interférences de la langue anglaise sur l'interlangue française des apprenants croatophones inscrits en première et deuxième année d'études universitaires de langue et littérature françaises. L'objectif de l'étude était de voir dans quelle mesure la maîtrise de l'anglais pourrait influencer ou même faciliter l'apprentissage/acquisition du français, en mettant à profit les compétences plurilingues et le fait que l'anglais et le français partagent certaines similitudes au niveau lexical dues, entre autres, aux contacts continus entre les deux langues au fil des siècles. Ils ont constaté comme résultat que le taux des interférences, élevé en première année d'études françaises, diminue au fur et à mesure que l'exposition au français augmente. Ils notent aussi que la difficulté se trouve non seulement au niveau de la production, mais aussi au niveau de la compréhension, ce qui peut entraîner de sérieux malentendus.

Facteurs contributrices à la performance inadéquate des étudiants universitaires en langue française

Concernant les facteurs qui entravent la performance des étudiants universitaires nigériens en langue française, Ezeodili les résume comme : le manque de connaissance antérieure, la méthode d'enseignement, le manque de motivation et de priorité, le manque de matériel d'apprentissage, les contraintes du programme scolaire et l'environnement linguistique(56).

Méthode de collecte des données

Notre étude se base spécifiquement sur une enquête auprès de 30 étudiants universitaires de Nnamdi Azikiwe University, Awka, ayant l'igbo comme langue maternelle, l'anglais comme deuxième et langue officielle et le français comme langue étrangère au département de français. Les données de la présente étude se composent d'un groupe d'exercice de traduction des phrases de l'anglais au français. Cette série de 10 questions est limitée au présent et au passé composé de l'indicatif, étant les deux temps auxquels ils sont exposés à ce niveau de leur étude. À travers les données recueillies, les erreurs qui sont liées à l'interférence de l'anglais par rapport à l'usage du verbe être ont été relevées.

1. Analyse des données

Nous avons analysé les erreurs par un simple pourcentage aussi bien que par le tableau du transfert linguistique proposé par Wigan Council.

Tableau 1 : Résultat des réponses aux questions empiriques

Sn	Questions	Options/réponses				Réponse correcte
		A	B	C	D	
	Choose the option that best translates the sentences					
1	I am hungry. A. Je suis faim B. Je fais C. J'ai faim D. J'être faim	64%	0%	36%	0%	C
2	You are eating. A. Tu es manger B. Tu es mange C. Tu manger D. Tu manges	42%	30%	8%	20%	D
3	He is afraid. A. Il est peur B. Il a peur C. Il avoir peur D. Il être peur	68%	24%	8%	0%	B
4	4. She is 12 years old. A. Elle a 12 ans B. Elle est 12 ans C. Elle être 12 ans D. Elle avons 12 ans	40%	56%	0%	4%	A
5	I am listening. A. J'écoute B. Je suis écoute C. Je suis écouter D. J'écouter	60%	24%	8%	8%	A
6	6. She ate rice. A. Elle mangé du riz B. Elle est mange du riz C. Elle a mangé du riz D. Elle manger du riz	64%	4%	28%	4%	C
7	She came today. A. Elle vient aujourd'hui B. Elle venue aujourd'hui C. Elle venir aujourd'hui D. Elle est venue aujourd'hui	44%	16%	20%	20%	D
8	They arrived yesterday. A. Ils arrivent hier B. Ils sont arrivés hier C. Ils arriver hier D. Ils sont arriver hier	34%	20%	16%	30%	B
9	Shewrote the letter. A. Elle écrit la lettre B. Elle a écrit la lettre C. Elle écrire la lettre D. Elle est écrit la lettre	56%	28%	12%	4%	B
10	They sang. A. Elles chanté B. Elles chanter C. Elles ont chanté D. Elles sont chanté	48%	4%	24%	24%	C

Tableau 2 : Tableau du transfert linguistique

Trait linguistique	Exemples d'erreurs	Forme correcte	
Les verbaux	Présent progressif employé à tort au lieu du présent simple	*Tu es manger, *tu es mange, pour dire <i>you are eating</i>	Tu manges
	Être au lieu de Avoir	*Il est peur pour dire <i>he is afraid</i> *Je suis faim pour dire <i>I am hungry</i>	Il a peur J'ai faim
		*Elle est 12 ans pour dire <i>she is 12 years old</i>	Elle a 12 ans
	Omission de l'auxiliaire,	*Elle mangé du riz pour dire <i>sheaterice</i>	Elle a mangé du riz
		Elle vient aujourd'hui, *elle venue aujourd'hui, *elle venir aujourd'hui, pour dire <i>she came today</i>	Elle est venue aujourd'hui
		*Ils arrivent hier, *ils arriver hier, pour dire <i>they arrived yesterday</i>	Ils sont arrivés hier
		Elle écrit la lettre, *elle ecrire la lettre pour dire <i>she wrote the letter</i>	Elle a écrit la lettre
		*Elle chanté, *elle chanter, pour dire <i>she sang</i>	Elle a chanté

Résultats

D'après l'analyse que nous avons faite, nous avons constaté à travers les données recueillies qu'il existe vraiment des transferts négatifs dans la production de ces apprenants dans l'emploi du verbe être. Ces transferts négatifs des faits linguistiques émanent surtout de la langue seconde, l'anglais.

Pour dire *you are eating* nous avons constaté l'ajout d'un auxiliaire – **tu es manger, *tu es mange* au lieu de *tu manges*. Ceci est dû non seulement au fait que les apprenants ont toujours tendance de faire une traduction littérale mais aussi qu'ils confondent la forme du présent progressif (*present continuous tense*) dans la structure anglaise avec le présent de l'indicatif (équivalent du présent simple (*simple present tense*) en anglais) dans la structure française. *Tu manges = you eat, you do eat, you are eating*. Cela implique que le présent de l'indicatif en français (*tu manges*) donne le présent simple (*simple present tense*) : (*you eat, you do eat*) et le présent progressif (*present continuous tense*) : (*you are eating*) en anglais.

Ensuite, on observe la traduction littérale de l'expression « avoir peur, avoir faim, avoir + âge » qui sera rendu en anglais avec le verbe être : *avoir peur - to be afraid, avoir faim - to be hungry, avoir + âge - I am + age*. La traduction littérale des éléments linguistiques dans la langue cible est un des défis des apprenants du français, langue étrangère. Les apprenants produisent les

énoncés tels que **il est peur* au lieu de dire *il a peur*, **je suis faim* au lieu de *j'ai faim*, **elle est 12 ans* au lieu d'avoir *elle a 12 ans*.

Nous avons également observé le transfert erroné de la structure du temps passé – le passé composé précisément. Il est évident que l'auxiliaire avoir ou être est négligé et omis au profit du participe passé seulement. Ceci peut être attribué à la structure du passé composé (*past tense*) en anglais qui se réalise sans auxiliaire. Voilà pourquoi pour dire *she ate rice*, la forme **Elle mangé du riz* se produit au lieu d'avoir *elle a mangé du riz*, pour *she came today*, **elle venue aujourd'hui* au lieu d'*elle est venue aujourd'hui* et pour *she sang*, **elle chanté* au lieu d'*elle a chanté*.

De cette analyse, nous avons pu relever les points les plus problématiques chez les apprenants. La traduction littérale dans l'emploi du verbe *être* au lieu du verbe *avoir* dans certaines expressions, aussi bien qu'au niveau de la conjugaison qui confond le présent progressif (*present continuous tense*) avec le présent de l'indicatif, équivalent du présent simple (*simple present tense*) en anglais demeurent problématiques. Le transfert erroné de la structure du passé composé, c'est-à-dire l'omission de l'auxiliaire *être/avoir* au profit du participe passé seulement est aussi un défi affrontant les apprenants. En général, comme nous avons pronostiqué plus tôt, nous avons constaté que l'interférence linguistique est plus élevée chez ces apprenants dans l'emploi du verbe *être* au passé composé qu'au présent de l'indicatif. Ceci est dû au fait qu'ils ne maîtrisent pas encore la structure du passé composé français qui exige l'emploi du verbe auxiliaire. Ils s'accoutument déjà de la structure anglaise qui se réalise sans auxiliaire.

Conclusion

Il est évident qu'un apprenant d'une langue étrangère fera face à quelques défis et le transfert négatif est vraiment inévitable. Cette étude a révélé quelques niveaux d'interférences causées principalement par le transfert négatif de l'anglais vers le français. Ces erreurs comprennent entre autres l'ajout et/ou l'omission d'un auxiliaire, la confusion entre le présent progressif et le présent simple, la traduction littérale, l'emploi du verbe *être* au lieu du verbe *avoir* ainsi de suite. Nous suggérons donc que la méthode d'enseignement dans une classe de FLE soit celle qui est à la mode, et celle qui met l'accent sur la participation des apprenants. Dans la même piste, il faut aussi que la structure des langues en question, dans ce cas le français et l'anglais soit consciemment exposée aux apprenants. Nous sommes également d'avis que chaque enseignant de langue essaie de s'exposer de temps en temps aux cours et études de la linguistique surtout la linguistique

contrastive des langues de son milieu – langue maternelle, langue seconde et/ou langue officielle par rapport à la langue étrangère en question.

Œuvres citées

- Abdulghani, Al-Hajebi. « L'interférence de l'anglais sur le français chez les apprenants canadiens du français langue seconde interférence ». *Recherches en didactique des langues et des cultures*, no.16-2, 2019.DOI : <http://doi:10.4000/rdlc.6788>.
- Ameur, Chaima. *L'impact des interférences linguistique entre le Français et l'Anglais sur les productions écrites des apprenants de FLE :Cas de 4ème année moyenne*. 2020. Université Mohamed Boudiaf - M'sila,Thèse de master.
- Casttellotti, V. « Pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'enseignement des langues ». *D'une langue à d'autres : pratique et représentations*. Université de Rouen, Collection Daylang, C.N.R.S, 2001, pp. 101-131.
- Cuq, J. P. *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*. Hatier, 1996.
- Bohač, Darja&Pecknik, Petra. *Interférences lexicales et orthographiques de l'anglais dans l'interlangue française des apprenants croatophones – niveau intermédiaire*, Stranijezi vol. 47, no.1-2, 2018, pp.5-26.
- Dubois, Jean *et al.* *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*. Larousse, 1994.
- Ezeodili, Scholastica. « Interférence linguistique dans la production écrite des apprenants du français langue étrangère – cas des étudiants de NnamdiAzikiweUniversity, Awka ». *International Journal of Arts and Humanities (IJAH)*,vol. 8,no.3, 2019, pp. 51-60.
- Hamars, J.et Blanc, M. *Bilinguisme et bilinguisme*. Margada, 1983.
- Keller, Eric. *Manuel de psycholinguistique*.3e édition Université de Montréal, 1982.
- Lindqvist, C. *L'influence translinguistique dans l'interlangue française : Étude de la production orale d'apprenants plurilingues*. Cahiers de la Recherche 33, Intellecta Docusys, 2006.
- Selinker, L. « Interlangue ». *International Review of AppliedLinguistics in LanguageTeaching (IRAL)*, vol.10, no. 3, 1972, pp. 209-211.
- Solís, E.G. *A case of syntactic interference: overgeneralization of the reflexive structure in English into cases of the pseudo-reflexive in Spanish-by-Spanish speakers learning English as a second language*.1980.University of Kansas, Master's dissertation.
- Vogel, Klaus. *L'interlangue, la langue de l'apprenant* traduit de l'allemand par Jean-Michel Brochee et Jean-Paul Confais. PUM, 1995.